Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260309-CCAS20260305-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Pouvoirs : 0
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
27 février 2026

REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

.....

Séance du 9 mars 2026

.....

L'an deux mille vingt six, le 9 mars, à 20 heures 00 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents :
D. LE GOFF, S. LE CORRE, AM. POUPON, L. COLAS, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, MY. GUIRRIEC, AM POGENT, G. GUILLERMOU, MF. LE GALL, M. QUIDEAU, M. ALBERICCI, P. DURAND.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : S. LE CORRE

Délibération : CCAS 2026-03-05

AIDE EXCEPTIONNELLE

Une demande d'aide exceptionnelle est parvenue en mairie émanant des services de la MDPH29 concernant Mme GUIRRIEC Cindy et M. VALLETTE Nicolas, domiciliés à GUENGAT 3 venelle du puits, afin de pallier à une dépense liée aux frais d'acquisition d'une poussette multi-réglable pour leur enfant, Logan, s'élevant à 5 857,36 €.

Après étude de la demande, au vu des éléments fournis (facture), il est proposé le versement d'une aide financière de 750,00 € venant compléter l'aide du Département (fonds départemental de compensation) afin de réduire le coût d'acquisition.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité,

- DECIDE de verser une aide exceptionnelle d'un montant de 750,00 € à Mme GUIRRIEC Cindy et M. VALLETTE Nicolas, domiciliés à GUENGAT 3 venelle du puits, à l'acquisition d'une poussette multi-réglable à destination de leur enfant polyhandicapé.
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir.

La secrétaire, Le Maire

S. LE CORRE D. LE GOFF